



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DOWSIL 88 ADDITIVE

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                                 |                         |
|---------------------------------|-------------------------|
| Nom du produit                  | DOWSIL 88 ADDITIVE      |
| Numéro du produit               | 51618                   |
| Synonymes; marques commerciales | DOW CORNING 88 ADDITIVE |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|                          |                     |
|--------------------------|---------------------|
| Utilisations identifiées | Impregnation Agents |
|--------------------------|---------------------|

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|             |   |
|-------------|---|
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |
|-------------|---|

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence          | SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale) |
| Numéro d'appel d'urgence national | Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.                |
| Sds No.                           | 51618   |

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| Dangers physiques             | Flam. Liq. 2 - H225                                      |
| Dangers pour la santé humaine | Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 2 - H371 |
| Dangers pour l'environnement  | Aquatic Chronic 3 - H412                                 |

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement      Danger

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| <b>Mentions de danger</b>        | <p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables.<br/> H319 Provoque une sévère irritation des yeux.<br/> H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br/> H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .<br/> H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>  |
| <b>Mentions de mise en garde</b> | <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br/> P260 Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols.<br/> P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.<br/> P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.<br/> P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la poudre sèche, du sable sec ou de la terre sèche pour l'extinction.</p> |
| <b>Contient</b>                  | TRIMETHOXY (METHYL) SILANE, ALCOOL METHYLIQUE   |

### 2.3. Autres dangers

Product is a static accumulator Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### **3.2. Mélanges**

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| <b>TRIMETHOXY (METHYL) SILANE</b>   | <b>&gt;= 8.5595 - &lt;= 10.01 %</b> |
| Numéro CAS: 1185-55-3                      Numéro CE: 214-685-0                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119517436-40-XXXX |                                     |
| <b>Classification</b>   |                                     |
| Flam. Liq. 2 - H225<br>Skin Sens. 1 - H317  |                                     |
| <b>ALCOOL METHYLIQUE</b>  | <b>&gt;= 1.7 - &lt;= 4.5 %</b>      |
| Numéro CAS: 67-56-1                      Numéro CE: 200-659-6                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-XXXX   |                                     |
| <b>Classification</b>   |                                     |
| Flam. Liq. 2 - H225<br>Acute Tox. 3 - H301<br>Acute Tox. 3 - H311<br>Acute Tox. 3 - H331<br>STOT SE 1 - H370                              |                                     |
| <b>TRIETHOXYOCTYLSILANE</b>   | <b>&gt;= 4.1008 - &lt;= 5.66 %</b>  |
| Numéro CAS: 2943-75-1                      Numéro CE: 220-941-2                      Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119972313-39-XXXX |                                     |
| <b>Classification</b>   |                                     |
| Skin Irrit. 2 - H315<br>Aquatic Chronic 2 - H411  |                                     |

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|                                 |                      |  |
|---------------------------------|----------------------|--|
| <b>TITANIUM TETRABUTANOLATE</b> |                      | <b>&gt;= 1.843 - &lt;= 2.037 %</b>                   |
| Numéro CAS: 5593-70-4           | Numéro CE: 227-006-8 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967423-33-XXXX |

|                        |  |  |
|------------------------|--|--|
| <b>Classification</b>  |  |  |
| Flam. Liq. 3 - H226    |  |  |
| Skin Irrit. 2 - H315   |  |  |
| Eye Dam. 1 - H318      |  |  |
| STOT SE 3 - H335, H336 |  |  |

|                                |                      |  |
|--------------------------------|----------------------|--|
| <b>DIMETHOXYDIMETHYLSILANE</b> |                      | <b>&gt;= 0.0811 - &lt;= 0.1201 %</b>                 |
| Numéro CAS: 1112-39-6          | Numéro CE: 214-189-4 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119976290-35-XXXX |

|                       |  |  |
|-----------------------|--|--|
| <b>Classification</b> |  |  |
| Flam. Liq. 2 - H225   |  |  |
| Repr. 2 - H361        |  |  |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>Information générale</b> | Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.  |
| <b>Inhalation</b>           | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| <b>Ingestion</b>            | Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.  |
| <b>Contact cutané</b>       | Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.  |
| <b>Contact oculaire</b>     | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.   |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Yeux). |
| <b>Contact cutané</b>       | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| <b>Contact oculaire</b>     | Provoque une sévère irritation des yeux.   |

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse résistant à l'alcool. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se déplacer sur des distances considérables jusqu'à une source d'allumage et entraîner un retour de flamme. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Méthanol. Ethanol. Oxyde(s) métallique(s). Oxydes des substances suivantes: Carbone. Silicium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Evacuer la zone.

#### Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Eliminer toute source d'inflammation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

#### Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Product is a static accumulator Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder sous clef. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants. Peroxydes organiques Solide inflammable Substance pyrophorique Auto-échauffants Au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables Explosifs Class 2: Gases

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ALCOOL METHYLIQUE

D

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 250 ppm 333 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 200 ppm 266 mg/m<sup>3</sup>

D = Absorption de peau.

**Commentaires sur les composants** Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### TRIMETHOXY (METHYL) SILANE (CAS: 1185-55-3)

##### DNEL

Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.38 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 25.6 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.38 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 25.6 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 6.25 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.26 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.3 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.25 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.26 mg/kg p.c. /jour

## DOWSIL 88 ADDITIVE

- PNEC**
- eau douce;  $\geq 1.3$  mg/l
  - eau de mer;  $\geq 0.13$  mg/l
  - Sédiments (eau douce);  $\geq 1.1$  mg/kg
  - Sédiments (eau de mer);  $\geq 0.17$  mg/kg
  - Sol;  $\geq 0.17$  mg/kg
  - Station d'épuration des eaux usées;  $> 6.9$  mg/l

### ALCOOL METHYLIQUE (CAS: 67-56-1)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 130 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 130 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 130 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 130 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg/jour
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 26 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 26 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 26 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 26 mg/m<sup>3</sup>
  - Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour
  - Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg p.c. /jour

- DMEL**
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 40 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- eau douce; 20.8 mg/l
  - eau de mer; 2.08 mg/l
  - rejet intermittent; 1540 mg/l
  - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
  - Sédiments (eau douce); 77 mg/kg
  - Sédiments (eau de mer); 7.7 mg/kg
  - Sol; 100 mg/kg

### TRIETHOXYOCTYLSILANE (CAS: 2943-75-1)

- DNEL**
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.0 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.0 mg/m<sup>3</sup>
  - Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.1 mg/kg
  - Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 9.1 mg/kg
  - Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.4 mg/m<sup>3</sup>
  - Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5.4 mg/m<sup>3</sup>
  - Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6.2 mg/kg p.c. /jour
  - Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 6.2 mg/kg p.c. /jour
  - Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.2 mg/kg p.c. /jour
  - Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 6.2 mg/kg p.c. /jour

- PNEC**
- eau douce; 0.0058 mg/l
  - eau de mer; 0.00058 mg/l
  - Sédiments (eau douce); 0.51 mg/kg
  - Sédiments (eau de mer); 0.051 mg/kg
  - Sol; 0.08 mg/kg
  - Station d'épuration des eaux usées;  $\geq 100$  mg/l

### TITANIUM TETRABUTANOLATE (CAS: 5593-70-4)

## DOWSIL 88 ADDITIVE

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 127 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 37.5 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 152 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.75 mg/kg/jour

**PNEC** eau douce; 0.08 mg/l  
 eau de mer; 0.008 mg/l  
 rejet intermittent; 2.25 mg/l  
 Sol; 0.017 mg/kg/jour  
 Sédiments (eau de mer); 0.007 mg/kg  
 Station d'épuration des eaux usées; 65 mg/l  
 Sédiments (eau douce); 0.069 mg/kg

### DIMETHOXYDIMETHYLSILANE (CAS: 1112-39-6)

**DNEL** Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 7.44 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 88.4 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.44 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 88.4 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.21 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** - eau douce; 0.24 mg/l  
 - eau de mer; 0.024 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 0.22 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.022 mg/kg  
 - Sol; 0.053 mg/kg  
 - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Caoutchouc (naturel, latex). Epaisseur: > 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ ignifuges. Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Mesures d'hygiène</b>       | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.  |
| <b>Protection respiratoire</b> | Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire autonome. EN 136/140/141/145/143/149 |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| <b>Aspect</b>  | Liquide.                      |
| <b>Couleur</b>   | Paille.                       |
| <b>Odeur</b>   | Forte.                        |
| <b>Seuil olfactif</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>pH</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Point de fusion</b>   | Pas d'information disponible. |
| <b>Point d'écoulement</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Point de congélation</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>                     | > 65°C @ 760 mm Hg            |
| <b>Point d'éclair</b>  | 10°C Creuset fermé Setaflash. |
| <b>Taux d'évaporation</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Facteur d'évaporation</b>   | Pas d'information disponible. |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | Pas d'information disponible. |
| <b>Autre inflammabilité</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Pression de vapeur</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Densité de vapeur</b>   | Pas d'information disponible. |
| <b>Densité relative</b>  | 0.96                          |
| <b>Densité apparente</b>   | Pas d'information disponible. |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Pas d'information disponible. |
| <b>Coefficient de partage</b>  | Pas d'information disponible. |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>   | Pas d'information disponible. |



## DOWSIL 88 ADDITIVE

**ETA orale (mg/kg)** 2.227,17

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Indéterminé.

**ETA cutanée (mg/kg)** 6.681,51

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Indéterminé.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 66,82

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Yeux).

**Organes cibles** Système nerveux central Yeux

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Information générale

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Yeux).

### Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

### Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

### Contact cutané

Peut provoquer une allergie cutanée.

### Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### TRIMETHOXY (METHYL) SILANE

#### Toxicité aiguë - orale

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë orale (DL <sub>50</sub> mg/kg) | 12.300,0                                 |
| Espèces                                       | Rat                                      |
| Indications (DL <sub>50</sub> orale)          | DL <sub>50</sub> 12300 mg/kg, Orale, Rat |
| ETA orale (mg/kg)                             | 12.300,0                                 |

#### Toxicité aiguë - cutanée

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë cutanée (DL <sub>50</sub> mg/kg) | 9.500,0                                      |
| Espèces   | Lapin  |
| Indications (DL <sub>50</sub> cutanée)          | DL <sub>50</sub> >9500 mg/kg, Cutanée, Lapin |
| ETA cutanée (mg/kg)                             | 9.500,0                                      |

#### Toxicité aiguë - inhalation

|   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë inhalation (CL <sub>50</sub> vapeurs mg/l) | 42,1   |
| Espèces   | Rat  |
| Indications (CL <sub>50</sub> inhalation)                 | CL <sub>50</sub> 42.1 mg/l, Inhalatoire, Rat |
| ETA inhalation (vapeurs mg/l)                             | 42,1   |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de Buehler - Cobaye: Sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Positif. Aberration chromosomique: Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Altération et/ou réparation de l'ADN, Souris: Négatif.

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité, Dépistage - , Orale, Rat Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - : , Orale, Rat Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 1 mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, NOAEL 100 mg/kg, Orale, rép.

### ALCOOL METHYLIQUE

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 3,0  
(CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs 3,0  
mg/l)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant. Lapin  
cutanée

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Non irritant. Lapin  
graves/irritation oculaire

#### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Mutation génique: Négatif.  
vitro

Essais de génotoxicité - in Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif. Souris  
vivo

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 466 mg/kg/jour, Orale, Rat

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.  
reproduction - fertilité

Toxicité pour la Embryotoxicité: - : , Orale, Souris Négatif. Foetotoxicité: - : , Orale, Souris Positif.  
reproduction -  
développement

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT STOT SE 1 - H370  
un

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|   |   |
|---|---|
| <b>Organes cibles</b>   | Système nerveux central Yeux  |
| <b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b> |   |
| <b>Exposition répétée STOT rép.</b>   | LOAEL 2340 mg/kg, Orale, Singe NOAEL 1.06 mg/l, Inhalatoire, Rat 90 jours                                 |
| <b>Organes cibles</b>   | Yeux Système nerveux central  |
| <b><u>Danger par aspiration</u></b>   |   |
| <b>Danger par aspiration</b>  | Pas d'information disponible.   |
| <b>Inhalation</b>   | Toxique par inhalation. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.                              |
| <b>Ingestion</b>  | Toxique en cas d'ingestion. Peut provoquer une perte de conscience, une cécité et éventuellement la mort. |
| <b>Contact cutané</b>   | Toxique par contact avec la peau.   |
| <b>Contact oculaire</b>   | Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.  |
| <b>Organes cibles</b>   | Reins Foie Système cardiaque et appareil cardio-vasculaire  |
| <b>Considérations médicales</b>   | Lésions des reins et/ou du foie.  |

### TRIETHOXYOCTYLSILANE

#### Toxicité aiguë - orale

|   |  |
|---|--|
| <b>Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)</b> | 5.110,0                                  |
| <b>Espèces</b>                                      | Rat                                      |
| <b>Indications (DL<sub>50</sub> orale)</b>          | DL <sub>50</sub> >5110 mg/kg, Orale, Rat |
| <b>ETA orale (mg/kg)</b>                            | 5.110,0                                  |

#### Toxicité aiguë - cutanée

|   |   |
|---|---|
| <b>Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)</b> | 6.730,0                                     |
| <b>Espèces</b>  | Rat   |
| <b>Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)</b>          | DL <sub>50</sub> > 6730 mg/kg, Cutanée, Rat |
| <b>ETA cutanée (mg/kg)</b>                            | 6.730,0                                     |

#### Toxicité aiguë - inhalation

|   |  |
|---|--|
| <b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b> | CL <sub>50</sub> > 22 ppm, 4 heures, Vapeur Rat OECD 403 |
|---|--|

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

|   |  |
|---|--|
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b> | Provoque une irritation cutanée. Rougeurs. |
|---|--|

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

|   |  |
|---|--|
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b> | Peut être légèrement irritant pour les yeux. |
|---|--|

#### Sensibilisation respiratoire

## DOWSIL 88 ADDITIVE

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant. Cobaye

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 100 mg/kg, Orale,

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée.

**Contact oculaire** Peut être légèrement irritant pour les yeux.

## TITANIUM TETRABUTANOLATE

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 2000 mg/kg, Orale, Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Indéterminé.

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> 11 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

### Sensibilisation respiratoire

## DOWSIL 88 ADDITIVE

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant. Souris

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Ingestion** Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée.

**Contact oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

## DIMETHOXYDIMETHYLSILANE

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** DL<sub>50</sub> > 2000 - 5000 mg/kg, Orale, Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant. Lapin Données de références croisées.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant. Lapin Données de références croisées.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aberration chromosomique: Négatif.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - , Orale, Rat Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT NOAEL 100 mg/kg, Orale,  
rép.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

##### ALCOOL METHYLIQUE

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

##### TRIETHOXYOCTYLSILANE

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### TITANIUM TETRABUTANOLATE

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

##### TRIMETHOXY (METHYL) SILANE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: > 110 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heure: > 122 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** ErC50, 72 heure: 120 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata  
OECD 201

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, : > 100 mg/l,

##### ALCOOL METHYLIQUE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 heures: 15400 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)  
NOEC, 200 heure: 15800 mg/l, Oryzias latipes (médaka)  
CL<sub>50</sub>, 96 heure: > 100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 96 heure: 22200 - 23400 mg/l, Invertébrés d'eau douce  
Daphnia obtusa - Neonate  
CE<sub>50</sub>, 48 heure: 2500 mg/l, Invertébrés d'eau de mer  
Crangon Crangon (Common sand shrimp)

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b> | CE <sub>50</sub> , 96 heures: 22000 mg/l, Selenastrum capricornutum<br>CE <sub>50</sub> , 96 heure: 16.912 mg/l, Algues d'eau de mer<br>Ulva pertusa<br>Chronic, NOEC, 96 heure: 9.96 mg/l, Algues d'eau de mer<br>Ulva pertusa |
| <b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>    | Cl <sub>50</sub> , 15 heure: 20000 mg/l,<br>Cl <sub>50</sub> , 3 heure: > 1000 mg/l,  |

### TRIETHOXYOCTYLSILANE

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité</b>                                    | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  |
| <b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>             |   |
| <b>Toxicité aiguë - poisson</b>                    | Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.<br>CL <sub>50</sub> , 96 heure: > 0.055 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)  |
| <b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>     | Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.<br>CE <sub>50</sub> , 48 heures: >0.049 mg/l, Daphnia magna   |
| <b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>         | Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.<br>ErC50, 72 heures: > 0.13 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata<br>Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.<br>NOEC, 72 heures: > 0.13 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata |
| <b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>            | CE <sub>50</sub> , 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées<br>OECD 209  |
| <b><u>toxicité aquatique chronique</u></b>         |   |
| <b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b> | NOEC, 21 jours: 0.199 mg/l, Daphnia magna   |

### TITANIUM TETRABUTANOLATE

|                 |  |
|-----------------|--|
| <b>Toxicité</b> | Pas considéré toxique pour les poissons. |
|-----------------|--|

### DIMETHOXYDIMETHYLSILANE

|  |  |
|--|--|
| <b><u>toxicité aquatique aiguë</u></b>         |  |
| <b>Toxicité aiguë - poisson</b>                | CL <sub>50</sub> , 96 heure: > 126 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)<br>OECD 203<br>Données de références croisées. |
| <b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b> | CE <sub>50</sub> , 48 heure: > 119 mg/l, Daphnia magna<br>OECD 202   |
| <b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>     | CE <sub>50</sub> , 72 heure: > 118 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata<br>OECD 201<br>Données de références croisées.          |
| <b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>        | CE <sub>50</sub> , 3 heure: > 100 mg/l,<br>OECD 209<br>Données de références croisées.   |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### Informations écologiques sur les composants

**DOWSIL 88 ADDITIVE****ALCOOL METHYLIQUE**

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Persistence et dégradabilité</b> | Le produit est facilement biodégradable.                                  |
| <b>Biodégradation</b>               | Eau - Dégradation (%) 71.5: 5 jours<br>Eau - Dégradation (%) 95: 20 jours |

**TRIETHOXYOCTYLSILANE**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Persistence et dégradabilité</b> | Le produit n'est pas facilement biodégradable. |
| <b>Biodégradation</b>               | - Dégradation 31.5%: 28 jours                  |

**TITANIUM TETRABUTANOLATE**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Persistence et dégradabilité</b> | Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit. |
|-------------------------------------|--|

**DIMETHOXYDIMETHYLSILANE**

|                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Stabilité (hydrolyse)</b> | pH7 - Demi-vie : < 0.6 heure @ 20°C |
|------------------------------|-------------------------------------|

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

**Informations écologiques sur les composants****TRIMETHOXY (METHYL) SILANE**

|                               |                |
|-------------------------------|----------------|
| <b>Coefficient de partage</b> | log Pow: -2.36 |
|-------------------------------|----------------|

**ALCOOL METHYLIQUE**

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>Potentiel de bioaccumulation</b> | Le produit n'est pas bioaccumulable. FBC: < 10, Leuciscus idus (ide mélanote) |
| <b>Coefficient de partage</b>       | : -0.82 / -0.66   |

**TRIETHOXYOCTYLSILANE**

|                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Potentiel de bioaccumulation</b> | Potentiellement bioaccumulable. |
| <b>Coefficient de partage</b>       | log Pow: 6.41 OECD 117          |

**TITANIUM TETRABUTANOLATE**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Potentiel de bioaccumulation</b> | Pas de données disponibles sur la bioaccumulation. |
| <b>Coefficient de partage</b>       | log Pow: 0.88                                      |

**12.4. Mobilité dans le sol**

**Mobilité** Aucune information disponible.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### Informations écologiques sur les composants

#### ALCOOL METHYLIQUE

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### TRIETHOXYOCTYLSILANE

**Mobilité** Aucune information disponible.

#### TITANIUM TETRABUTANOLATE

**Mobilité** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### ALCOOL METHYLIQUE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### TRIETHOXYOCTYLSILANE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### TITANIUM TETRABUTANOLATE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### ALCOOL METHYLIQUE

**Cod** 1.42

#### TRIETHOXYOCTYLSILANE

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

#### TITANIUM TETRABUTANOLATE

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 14.1. Numéro ONU

|                  |      |
|------------------|------|
| N° ONU (ADR/RID) | 1993 |
| N° ONU (IMDG)    | 1993 |
| N° ONU (ICAO)    | 1993 |
| N° ONU (ADN)     | 1993 |

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                            |  |
|----------------------------|--|
| Nom d'expédition (ADR/RID) | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHOXY (METHYL) SILANE, ALCOOL METHYLIQUE) |
| Nom d'expédition (IMDG)    | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHOXY (METHYL) SILANE, ALCOOL METHYLIQUE) |
| Nom d'expédition (ICAO)    | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS TRIMETHOXY (METHYL) SILANE, METHANOL)             |
| Nom d'expédition (ADN)     | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (CONTIENT TRIMETHOXY (METHYL) SILANE, ALCOOL METHYLIQUE) |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Classe ADR/RID             | 3  |
| Code de classement ADR/RID | F1 |
| Etiquette ADR/RID          | 3  |
| Classe IMDG                | 3  |
| Classe/division ICAO       | 3  |
| Classe ADN                 | 3  |

#### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Groupe d'emballage (ADR/RID) | II |
| Groupe d'emballage (IMDG)    | II |
| Groupe d'emballage (ICAO)    | II |
| Groupe d'emballage (ADN)     | II |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

|     |          |
|-----|----------|
| EmS | F-E, S-E |
|-----|----------|

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|   |       |
|---|-------|
| Catégorie de transport ADR                  | 2     |
| Code de consignes d'intervention d'urgence  | •3YE  |
| Numéro d'identification du danger (ADR/RID) | 33    |
| Code de restriction en tunnels              | (D/E) |

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

|  |                 |
|--|-----------------|
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
|--|-----------------|

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|   |   |
|---|---|
| <b>Législation UE</b>   | Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.<br>Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.<br>Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.<br>Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale. |
| <b>Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)</b>                   | CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 69<br>Méthanol. Numéro d'entrée: 3  |
| <b>Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs</b> | P5c 1436  |

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### Inventaires

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### **Japon (ENCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Taiwan (TCSI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## DOWSIL 88 ADDITIVE

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| <b>Date de révision</b>  | 30-06-20 |
| <b>Numéro de version</b> | 4.000    |
| <b>Remplace la date</b>  | 03-10-19 |
| <b>Numéro de FDS</b>     | 51618    |

## DOWSIL 88 ADDITIVE

|   |   |
|---|---|
| <b>Statut de la FDS</b>                         | Approuvé.   |
| <b>Mentions de danger dans leur intégralité</b> | H225 Liquide et vapeurs très inflammables.<br>H226 Liquide et vapeurs inflammables.<br>H301 Toxique en cas d'ingestion.<br>H311 Toxique par contact cutané.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H318 Provoque de graves lésions des yeux.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.<br>H331 Toxique par inhalation.<br>H335 Peut irriter les voies respiratoires.<br>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.<br>H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.<br>H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .<br>H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .<br>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| <b>Signature</b>                                | Lisa Bland  |



## Scénario d'exposition Use as a fuel in industrial settings

### Identité du scénario d'exposition

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Nom du produit</b>                | Methanol  |
| <b>Numéro d'enregistrement REACH</b> | 01-2119433307-44-XXXX   |
| <b>Numéro CAS</b>                    | 67-56-1   |
| <b>Numéro CE</b>                     | 200-659-6   |
| <b>Numéro index UE</b>               | 603-001-00-X  |
| <b>Fournisseur</b>                   | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |

### 1. Titre du scénario d'exposition

|   |  |
|---|--|
| <b>Titre principal</b>                                | Use as a fuel in industrial settings   |
| <b>Portée du processus</b>                            | Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.  |
| <b>Secteur principal</b>                              | SU3 Utilisations industrielles   |
| <b><u>Environnement</u></b>                           |  |
| <b>Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]</b> | ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)  |
| <b><u>Salarié</u></b>                                 |  |
| <b>Catégories de processus</b>                        | PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes<br>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées<br>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées<br>PROC16 Utilisation des carburants<br>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main |

## Use as a fuel in industrial settings

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| État                              | Liquide                                    |
| Pression de la vapeur             | 169.27 hPa @ 25°C                          |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

|   |   |
|---|---|
| Parties du corps potentiellement exposées | PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes<br>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC16 Utilisation des carburants Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm <sup>2</sup> .<br>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> .<br>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> .<br>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm <sup>2</sup> . |
|---|---|

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

|               |           |
|---------------|-----------|
| Environnement | Intérieur |
|---------------|-----------|

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Mesures de protection techniques | PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes<br>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90<br>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 97 |
|----------------------------------|---|

#### Mesures de management du risque

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main  
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

|                      |   |
|----------------------|---|
| Méthode d'évaluation | Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire. |
|----------------------|---|

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

## **Use as a fuel in industrial settings**

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Use as a fuel in professional settings

### Identité du scénario d'exposition

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit                | Methanol  |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119433307-44-XXXX   |
| Numéro CAS                    | 67-56-1   |
| Numéro CE                     | 200-659-6   |
| Numéro index UE               | 603-001-00-X  |
| Fournisseur                   | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |

### 1. Titre du scénario d'exposition

|  |  |
|--|--|
| Titre principal                                | Use as a fuel in professional settings   |
| Portée du processus                            | Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.  |
| Secteur principal                              | SU22 Utilisations professionnelles   |
| <b><u>Environnement</u></b>                    |  |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)<br>ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) |
| <b><u>Salarié</u></b>                          |  |

## Use as a fuel in professional settings

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Catégories de processus</b> | <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> |
|--------------------------------|---|

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

|  |  |
|--|--|
| <b>État</b>                              | Liquide                                    |
| <b>Pression de la vapeur</b>             | 169.27 hPa @ 25°C                          |
| <b>Informations sur la concentration</b> | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### Facteurs humains indépendants du management du risque

|  |  |
|--|--|
| <b>Parties du corps potentiellement exposées</b> | <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm<sup>2</sup>.</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm<sup>2</sup>.</p> |
|--|--|

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| <b>Environnement</b> | Intérieur |
|----------------------|-----------|

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

|   |   |
|---|---|
| <b>Mesures de protection techniques</b> | <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80</p> |
|---|---|

## Use as a fuel in professional settings

### Mesures de management du risque

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main  
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

#### Méthode d'évaluation

Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition

### Professional use in oilfield drilling and production operations

#### Identité du scénario d'exposition

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit                | Methanol  |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119433307-44-XXXX   |
| Numéro CAS                    | 67-56-1   |
| Numéro CE                     | 200-659-6   |
| Numéro index UE               | 603-001-00-X  |
| Fournisseur                   | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |

#### 1. Titre du scénario d'exposition

|  |   |
|--|---|
| Titre principal                                | Professional use in oilfield drilling and production operations   |
| Portée du processus                            | Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.   |
| Secteur principal                              | SU22 Utilisations professionnelles  |
| <b><u>Environnement</u></b>                    |   |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)  |
| <b><u>Salarié</u></b>                          |   |
| Catégories de processus                        | PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition<br>PROC5 Mélange dans des processus par lots<br>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées<br>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

##### Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

#### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

## Professional use in oilfield drilling and production operations

### Propriétés du produit

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| État                              | Liquide                                    |
| Pression de la vapeur             | 169.27 hPa @ 25°C                          |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

### Facteurs humains indépendants du management du risque

|   |   |
|---|---|
| Parties du corps potentiellement exposées | PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm <sup>2</sup> . PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm <sup>2</sup> . |
|---|---|

### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

|               |           |
|---------------|-----------|
| Environnement | Intérieur |
|---------------|-----------|

### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

|                                  |  |
|----------------------------------|--|
| Mesures de protection techniques | PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 |
|----------------------------------|--|

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

|                      |   |
|----------------------|---|
| Méthode d'évaluation | Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire. |
|----------------------|---|

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Consumer use of fuels indoors

### Identité du scénario d'exposition

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit                | Methanol  |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119433307-44-XXXX   |
| Numéro CAS                    | 67-56-1   |
| Numéro CE                     | 200-659-6   |
| Numéro index UE               | 603-001-00-X  |
| Fournisseur                   | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |

### 1. Titre du scénario d'exposition

|  |   |
|--|---|
| Titre principal                                | Consumer use of fuels indoors   |
| Catégories de produit chimique [PC]:           | PC13 Carburants   |
| Secteur principal                              | SU21 Utilisations par des consommateurs   |
| <b><u>Environnement</u></b>                    |   |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) |

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| État                              | Liquide  |
| Pression de la vapeur             | 169 hPa @ 25°C                                     |
| Informations sur la concentration | Concentration de la substance dans le produit: 80% |

#### quantités utilisées

## Consumer use of fuels indoors

Quantité par application: 16.2 g

### Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 2 days/week, , .  
Couvre l'exposition jusqu'à 10 minutes par événement.  
Temps d'application: 10 minutes

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur  
Taille de l'espace: 20 m<sup>3</sup>  
Lieu de déversement: 2 cm<sup>2</sup>

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Information du consommateur ne pas appliquer sans gants. Maintenir les récipients hermétiquement fermés en cas de non-utilisation.

## 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

## 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



## Scénario d'exposition Consumer use of fuels outdoors

### Identité du scénario d'exposition

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit                | Methanol  |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119433307-44-XXXX   |
| Numéro CAS                    | 67-56-1   |
| Numéro CE                     | 200-659-6   |
| Numéro index UE               | 603-001-00-X  |
| Fournisseur                   | Univar Solutions Belgium N.V.<br>Riverside Business Park Building G<br>Bd International 55<br>Internationalelaan 55<br>1070 Brussels<br>Belgium<br>+32 (0)2 525 05 11<br>+32 (0)2 520 17 51<br>SDS.EMEA@univarsolutions.com |

### 1. Titre du scénario d'exposition

|  |   |
|--|---|
| Titre principal                                | Consumer use of fuels outdoors  |
| Catégories de produit chimique [PC]:           | PC13 Carburants   |
| Secteur principal                              | SU21 Utilisations par des consommateurs   |
| <b><u>Environnement</u></b>                    |   |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) |

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| État                              | Liquide   |
| Pression de la vapeur             | 169 hPa @ 25°C                                      |
| Informations sur la concentration | Concentration de la substance dans le produit: 100% |

#### Fréquence et durée d'utilisation

## Consumer use of fuels outdoors

Covers frequency up to 240 days/week, jours/ans, , .  
Couvre l'exposition jusqu'à 15 minutes par événement.

### Facteurs humains indépendants du management du risque

**Parties du corps potentiellement exposées** Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm<sup>2</sup>.

### Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

**Environnement** Extérieur

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

**Méthode d'évaluation** ConsExpo v4.1

### 4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.